

Paris 15. May
12. A La Haye ce 10. May 1662.

Monsieur, J'ay reçu vos lettres du 4. de ce mois, & les ay
fait voir au Conseil, qui vous respondra.
Vous ne devez point trouver estrange, si je n'ay pas fait depis-
cher le projet de la lettre que vous m'avez envoyée & demandée
pour le Roy, n'y ayant qu'un mois, que par l'avis et le Conseil
de ceux qui cognoissent la Court de France, je me suis derechef donné
l'honneur d'escrire a Sa Maj.^{te} sous l'adresse de Monsieur de
Lionne, a qui j'ay aussi escrit, comme je croy que vous aurez pu sçavoir,
et apprehendant de luy estre trop souvent importune, puis qu'aussy
bien vous ne demandez cette lettre que pour vous faciliter une autre
audience de sa Maj.^{te} que vous pourriez assés obtenir ce me semble
par d'autres moyens, voyent bien aussy d'ailleurs que cela n'avancera
pas cet effect que nous attendons de la declaration du Roy, qui
seul sçayt les considerations qu'il a de nous traîner si long temps,
et comment et quand il nous vouldra donner satisfaction. Ce qui ne
paroit que trop par toute la suite de vostre Negotiation, et qu'il y a
bien d'autres mystères qui nous accrochent que les interets du Command.
de Haut, puis qu'il n'est pas mesme cogneu du Roy. Quand je fais
reflexion sur tout ce qui s'est passé depuis vostre arrivée en France,
je ne puis que je ne trouve les discours et raisonnemens de M.^r d'Estade
fort ridicules et desraisonables, et mesmes injustis et injurieux au Comte
de Dona, et a moy, de vouloir imputer la faute de ces retardemens

a la seule venue dudit Comte en France, quoy que vous sachiez tres bien,
que depuis qu'il y est, il ne s'est point meslé de la poursuite de votre
negotiation, n'ayant pas mesme pu avoir accès en Court pour ses affai-
res particulieres, ni pour celles de la Maison de son Beaufere. D'ail-
leurs, puis que cette dernière desmolition des Bastions de la Ville d'O-
range estoit resoluë et ordonnée, en est il la cause, et pouvoit elle
estre achevée dans les 10 jours après votre arrivée, pour avoir pu
obtenir votre dépêche en si peu de temps? durant lequel mesme on
n'a pas sceu que le Comte de Dona deust venir en France. Par la
vous pouvez bien veoir que cette science tres-certaine dont M^r. d'Es-
trade a dit vous le dire, est fort chimerique. Mais je n'ay que trop
d'assurance de ce que Luy et le Comte de S^t. Albans, avec la Reine d'An-
gleterre, sont les vrais causes des malheurs d'Orange, et je veux bien qu'il
le sache, comme je fais estat de ne luy pas celer lors qu'il sera ici.
Quant a l'adveu d'Angleterre que vous pressiez tant & si souvent, je vous
prie de me dire et prescrire sur quel fondement certain je le puis de-
mander non seulement de la, mais encore du reste de la Tutele. Je
vous prie aussi de repasser serieusement sur toute l'affaire, et je m'assure
qu'il ne se pourra que vous ne m'advouiez que j'ay raison de ne m'es-
tre pas trop precipité en cej, et que si je l'avois fait, je me trouve-
rois dans un terrible embarras, dont j'aurois bien de la peine a me
despistres, bien loing que je croye avoir rien negligé par ce delay au
prejudice du Prince mon Petit-fils. Vous sçavez que la proposition

du Gouverneur que nous avons faite au Roy, n'a esté que pour faciliter
l'obtenir plus facilement l'effect de ce que nous demandions, avec in-
tention de la bien mesnager entre sa Maj.^{te} et nous, et de n'en faire
pas confident chaque particulier, et bien moins de la rendre publique.
Si elle esclatte, il ne vient pas de moy, qui ne l'ay dit a personne,
et n'ay mesmes pas encore jugé a propos d'en escrire aux Tuteurs,
ne sachant sur quel fondement assuré je le pourrois faire, ni s'il
en sera jamais rien, voyant les difficultés qui s'y rencontrent, et que
vous savez trop mieux.

J'aurois bien souhaité que vous m'eussiez envoyé la copie des Arti-
cles que vous avez donné au S.^r Vial touchant le langage qu'il
doit tenir a Cour, comme aussi celle du Memoire que vous
avez donné aux Ambassadeurs de cet Estat pour estre mis entre les
mains du Roy. Je veoy bien que ce que Sa Maj.^{te} leur a répondu
est conforme a tout ce qu'elle vous a déclaré et fait entendre
de temps en temps. Mais cette dissolution estant en effect ache-
vée il y a long temps, il faudra attendre comment Sa Maj.^{te}
l'entend encore; Car je n'oublie pas ce que Mons.^r de Brienne vous
a dit il y a quelque temps, que c'estoit de Sa Maj.^{te} mesme que
vous en deviez attendre la nouvelle, sous quoy j'estime que vous trou-
verez du mystere.

C'estra donc a nous a patienter jusqu'a ce que nous voyions l'effect
de ce dernier Discours, dont Sa Maj.^{te} s'est encore servie, et

a quoy elle voudra restreindre la restitution que nous demandons
et esperons; ce que je vous dis encore une fois nous devoir servir
de regle et de fondement, pour tout ce qu'il y a necessaire
de resoudre et de faire en suite, avec la communication et l'ad-
veu des autres Tuteurs. Je suis

Monsieur

vos tre affectionne
a vous faire service

Paul L'Orange

Handwritten signature
Conseur

Conseur Huygens, Bourlier, Seig.
de Zuyderland, Zeelhem, Monnikland. sr.
Premier Conseiller du Prince d'Orange, sur
postes, sr. son Depart en l'art de l'Im-
ce. sr.

Handwritten signature
A. Davis

